12 Débats Le Temps
Mercredi 3 septembre 2014

La caisse publique: promesses douteuses, échec programmé



Guy Parmelin



Dans leur propagande, les auteurs de l'initiative populaire «Pour une caisse publique d'assurance maladie» font référence à l'explosion des primes et non pas à celle des coûts; cela leur permet d'attaquer ainsi les caisses maladie, qui ne sont précisément pas à l'origine de cette croissance, puisque leurs frais administratifs sont quasiment le seul poste de coûts de l'assurance maladie qui ne cesse de reculer depuis l'entrée en vigueur de la LAMal, alors qu'elles doivent contrôler plus de 80 millions de factures par année.

Cela amène à réaffirmer une vérité incontestable, à savoir que les primes reflètent les coûts. On peut certes déplorer leur niveau élevé dans notre pays mais il n'en demeure pas moins qu'ils témoignent de notre excellente couverture médicale: en Suisse, tout un chacun bénéficie rapidement du traitement médical dont il a besoin.

Ce n'est de loin pas le cas dans les systèmes d'assurance maladie publics à l'étranger, où des délais d'attente interminables pour les consultations de spécialistes ou les opérations, voire un rationnement des prestations sont la règle. En Angleterre, certaines opérations ne sont remboursées qu'en cas de douleurs chroniques ou de risque d'incapacité de travail. En France, des patients attendent des mois avant d'être opérés et une montagne de dettes de plusieurs dizaines de milliards d'euros sera léguée aux générations futures. Au Canada et en Scandinavie, les délais d'attente sont trois à cinq fois plus longs pour les consultations de spécialistes qu'en Suisse. Ces différents systèmes étatiques vont de pair avec dettes et rationnement ou, autrement dit, diminution des prestations.

Affirmer que la caisse unique permettra de réaliser 10 à 20% d'économies est une promesse intenable

Notre système de santé n'est pas parfait; mais il s'agit de ne pas làcher la proie pour l'ombre. Le parlement l'a bien compris et c'est pour cala qu'il a pris des mesures pour améliorer la compensation des risques. Leur entrée en vigueur au début 2015 renforcera encore les incitations à soigner les personnes atteintes de maladies chroniques; en introduisant la notion «d'autres indicateurs de morbidité appropriés» et en confiant au Conseil fédéral la compétence de déterminer ceux-ci, le parlement lui donne une carte maîtresse pour corriger certaines dérives.

Mais le véritable problème réside dans les coûts élevés consacrés aux prestations de santé; et le progrès médical dont chacun souhaite bénéficier ainsi que l'allongement de l'espérance de vie ne vont pas freiner leur hausse, bien au contraire. Quel que soit le système, 95% des coûts proviennent des prestations médicales. Et parmi ces dernières, il convient de ne pas oublier que 75% représentent les salaires des nombreux employés du système de santé dont le travail est remarquable. Aussi, affirmer que la caisse unique permettra de réaliser 10 à 20% d'économies est une promesse intenable car seule une réduction drastique de l'offre pourrait la rendratique de l'offre pourrait

L'assurance maladie obligatoire

doit couvrir les dépenses de santé; elle instaure le principe de solidarité entre malades et bien portants ainsi qu'entre les générations. Cela peut s'avérer lourd pour les familles avec enfants et c'est pourquoi les primes de ces demiers sont inférieures et couvrent les frais effectifs de cette classe d'âge (les enfants ne participent pas à la solidarité avec les adultes). Pour le reste, il convient de rappeler que la politique familiale est une compétence cantonale. D'ailleurs, l'initiative ne contient aucune mesure de ce genre. Il y est au contraire question de primes qui doivent être conformes à l'évolution des coûts. Certes, en comparaison internationale nous payons beaucoup directement de notre poche. Une alternative à ce modèle serait un financement par des hausses de primes ou d'impôts. Or, ces deux solutions pénaliseraient la classe

moyenne qui, elle, ne bénéficie pas de la réduction des primes. Une possibilité serait d'introduire un ou deux paliers d'âge intermédiaires afin de rééquilibrer quelque peu la solidarité entre générations à l'intérieur du système. Plusieurs interventions parlementaires sont d'ailleurs en cours de traitement et de nouvelles adaptations visant à améliorer le système prendront certainement effet ces prochaines années.

Les 61 caisses maladie existantes sont souvent présentes dans tout le pays avec leurs succursales; toutes appliquent la loi qui leur confie la mission de vérifier scrupuleusement que les prestations qu'elles remboursent sont conformes aux exigences de l'assurance de base. Cela permet à cette dernière d'économiser quelque 2 milliards de francs par année, ce qui est bénéfique pour tous les assurés. Une caisse publique aux commandes de laquelle figureraient les cantons, la Confédération, les prestataires de soins et les prestataires de soins et loris prestataires de soins et loris même avec des succursales cantonales, sera rapidement minée par les conflits d'intérêts, les blocages, donc l'inefficacité. Corollaire, la dérive financière sera inévitable ainsi que l'a vécu l'assurance invalidité.

Il convient donc de refuser une dangereuse aventure dont l'échec est programmé, ainsi que le vivent douloureusement tous les pays qui en ont fait l'expérience.

Conseiller national (UDC/VD) président de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique

Non, je n'ai pas tué James Foley



Mohamed Hamdaoui

Depuis de très nombreuses, de trop nombreuses années, depuis les attentats du 11-Septembre, ceux de Londres et de Madrid, depuis bien avant, depuis la seconde sale guerre d'Algérie et tous ces Printemps arabes qui s'enlisent, nous autres musulmanes et musulmans de Suisse et d'ailleurs, raisonnables, attirés par la lumière et épris de liberté, majorité écrasante et donc bien trop silencieuse, quel que soit notre degré de croyance et de pratique, les miennes sont quasi nulles, nous sommes condamnés à une double peine.

Peine d'abord face aux atrocités commises par une poignée d'illuminés fanatiques. Soi-disant au nom de l'islam.

Non. Je n'ai pas tué James Foley. Peine face aux minorités chrétiennes d'Orient, du Nigeria, du Cameroun et de tous les autres lieux de souffrance. Peine face à toutes celles et ceux qui, partout sur terre, refusent de céder aux épouvantables chantages de ces tortionnaires d'un autre temps. D'un autre monde.

Non. Je n'ai pas tué James Foley.

Non. Je n'ai pas tué James Foley.

Mais peine aussi face à tous ces
amalgames indignes. Cette nécessité permanente, cet impératif
quasi quotidien de devoir nous
justifier, nous faire pardonner,
dire, expliquer, répéter, le hurler
sur tous les toits: bien évidemment, nous condamnons de telles atrocités! Quelle épouvantable question.

Non. Je n'ai pas tué James Foley.
Des atrocités commises dans
des pays ou des régions où nous
n'avons pour la plupart jamais
mis les pieds. Je n'ai pour l'heure
pas eu l'occasion de séjourner en
Irak ou en Syrie – mais je rêve de

m'y rendre un jour. Pour y découvrir ces beautés terrestres et humaines qui enrichissent notre vie et nous font un instant oublier notre mort prochaine.

notre mort prochaine.

Non. Je n'ai pas tué James Foley.

Lorsqu'il nous arrive de lire le

Coran, nous le faisons avec des
lunettes du XXIe siècle et pas avec
des œillères moyenageuses.

Non. Je n'ai pas tue James Foley. Peine face à ces tribunes haineuses. Ces tweets et autres commentaires vulgaires publiés sur les réseaux qualifiés de sociaux. Ils se veulent ironiques mais sont d'un cynisme mortel. Ils nous rabaissent collectivement au mieux au rang de bêtes sanguinaires, au pire d'ennemis de la civilisation qu'il faudrait donc abattre.

Non. Je n'ai pas tué James Foley. Nous ne sommes plus des individus, mais des moutons.

Non. Je n'ai pas tué James Foley. Tiraillés entre ces deux peines, certains se taisent, se replient sur eux-mêmes et baissent les yeux. Ou se les cachent. D'autres au contraire exhibent fièrement et en permanence leurs différences. Jouent les victimes. Font de la provocation. Confondent la vie avec un match de football. Non. Je n'ai pas tué James Foley.

Non. Je n'ai pas tué James Foley. Puisse cette fameuse majorité silencieuse se défaire enfin de ces réflexes. L'intégration, la vraie, passe par la vie en société. Accepter l'existence en communauté, ses règles, ses lois, ses coutumes, ses joies et ses contraintes. Et se souvenir de ce magnifique et an-cestral proverbe arabe: «Celui qui côtoie un peuple quarante jours devient comme eux.»

Non. Je n'ai pas tué James Foley.

Non. Je n'ai pas tue James Foley. Et pour cause. J'aurais pu être James Foley.

Coprésident du PS de la ville de Bienne, député au Grand Conseil bernois et journaliste

La réindustrialisation innovante, l'enjeu du XXIe siècle



Xavier Comtesse

La Maison-Blanche a lancé cette année un grand projet pour la réindustrialisation des Etats-Unis. L'idée n'est pas de sauver des industries à la dérive comme en France, mais de s'attaquer à l'innovation industrielle. Et les deux plus grandes percées dans ce domaine sont celles de la fabrication additive et de l'Internet des objets.

net des objets.

D'abord et sans entrer dans les détails, l'appellation anglaise «additive manufacturing» (ou fabrication additive) désigne les technologies d'empilement de la matière, couche par couche, employées pour fabriquer des objets, des éléments mécaniques ou toutes autres pièces industrielles. L'expression additive se dit par opposition aux techniques classiques dites soustractives qui usinent les pièces en les façonnant dans la masse de matière. Dans les processus classiques, on presse, on moule, on usine (perçage, limage, etc.) et on assemble. Lir ien de tel. Une image 3D de la pièce à fabriquer est d'abord créée à l'aide d'outils informatiques de conception et de design, puis les fichiers contenant les données digitales sont envoyés à l'additive machine (qui se trouve à côté ou à des milliers de kilomètres, c'est sans importance) et la pièce va être composée en temps réel à partir de cette image virtuelle.

réel à partir de cette image virtuelle. Les approches sont pour l'essentiel de trois ordres:

 Le modelage par dépôt de la matière en fusion: la plupart des imprimantes 3D fonctionnent selon cette approche en disposant couche par couche de la matière plastique chauffée sur la partie déjà réalisée de la pièce ou de l'objet.

de la piece où de roojet.

La stéréolithographie ou polymérisation qui est un procédé utilisant la lumière UV qui va solidifier les couches de matière, de liquide ou de gaz par surface additionnelle. Cette approche concerne surtout les méthodes d'addition en couches fines de matière rare.

- Le frittage sélectif pour laser qui consiste à agglomérer de la poudre de métal par un rayon laser, lequel va chauffer des parties précises qui composeront les pièces finales. Cette manière de faire est très prometteuse pour l'industrie aéronautique.

Ajoutons que les techniques additives permettent d'obtenir des objets particulièrement complexes, en une seule fois et sans assemblage. C'est une véritable ré-volution dans la mesure où jamais on n'avait pu usiner une pièce avec des espaces clos entièrement en-fermés dans la matière sans avoir recours à des formes d'assemblage ultérieures. Pour l'industrie, c'est là une véritable fenêtre d'opportunité et il est certain qu'une nou-velle génération d'ingénieurs va s'y engouffrer. D'autant plus que la conception et la réalisation de telles pièces, objets ou machines ne coûtera bientôt plus grandchose par rapport à l'industrie tra-ditionnelle et son système de moule à pièce extrêmement coûteux. Les imprimantes 3D et les lasers additifs valent entre quel-ques milliers et quelques dizaines de milliers de francs – plus rien à voir, donc, avec le prix de fabrication d'un prototype classique dans l'industrie qui à lui seul pou-vait être dix fois plus cher. Regardons ensuite le développement d'Internet autour des objets connectés. Pour notre industrie, no-tamment horlogère, il faut rester extrêmement attentif à ce que vont apporter Google, Apple, Amazon, Facebook, etc. à cette évolution d'Internet. Non seulement ces entreprises sont aujourd'hui un facteur clé pour l'économie américaine, mais elles dictent les règles pour l'ensemble de la planête et donc aussi pour la Suisse. L'indus-

L'industrie horlogère, et elle n'est pas la seule, va subir un changement en profondeur

trie horlogère, et elle n'est pas la seule, va subir un changement en profondeur. Notre savoir-faire dans le monde des nouvelles technologies (ICT) avec Swisscom, Swissquote, LeShopch, Ricardo, Homegate ou Romandie.com pourrait aussi jouer un rolte avenir, si l'on était capable de le lier au savoir-faire industriel et manufacturier. Ce n'est aujourd'hui de loin pas le cas. Et chez nous, la manufacture connectée n'est pas du tout au programme!

tout au programme!
Les investisseurs de recherche et de développement dans l'Internet des objets ne sont pas aussi importants que dans l'industrie classique. En effet, on assiste davantage à un assemblage en réseau de méthodes d'innovation et de production qu'à la constitution de grandes unités de production. C'est une nouvelle industrie à très forte capacité d'innovation notamment dans la fabrication de pièces uniques et permetation de pièces uniques et per

tant une «customisation» rapide et peu onéreuse qui va prévaloir demain. Fini la grande série comme modèle économique. Vive le «à façon de». L'industrie avait jusqu'alors toujours joué la production de masse pour baisser ses coûts de revient, désormais nous allons assister au phénomène inverse: une production limitée dont les coûts de revient seront baissés par les processus digitaux et automatisés.

Souplesse, rapidité, coût bas, tels

soupiesse, rapidite, cour bas, tes seront les ingrédients de ce nouveau modèle; d'autant plus que
deux autres facteurs vont compléter ce tableau. D'une part, il ne sera
plus nécessaire de se rendre en
Chine pour fabriquer car l'intérêt
sera de produire à proximité des
lieux de consommation directe.
L'ultime sophistication serait de
pouvoir réaliser sa propre vaisselle
grâce à son imprimante 3D installée à la cave. D'autre part, un «amateurisme» industriel va naître, à
l'image des bloggeurs sur Internet
qui ont (ré) inventé le journalisme

au quotidien.

On ne mesure aujourd'hui pas encore totalement les effets d'un tel bouleversement. Des centres comme les Fablab, les makers shops ou le «Świss Creative Centerde Neuchâtel expérimentent ses techniques. On s'aperçoit alors que malgré le fait que les jeunes générations s'emparent avec facilité et enthousiasme de ces nouvelles pratiques, les entreprises établies ne semblent guère y croire. Pour le monde industriel suisse, notamment horloger, le réveil risque d'être très brutal.

Mathématicien, docteur en informatique, ancien directeur romand d'Avenir Suisse

Vous et nous

Vous écrivez



Eoliennes et paysage

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole, conseillère nationale (vert'lib/VD) La Fondation suisse pour le paysage a commandé une étude paysagère sur les éoliennes, soi-disant pour mieux informer la population. En fait, elle veut faire peur aux citoyens en leur présentant toutes les éoliennes qui pourraient les entourer. Plusieurs éléments montrent que la fondation essaie de manipuler l'opinion publique dans le but que ce soient les citoyens qui s'opposent aux éoliennes et qu'elle n'ait du coup pas besoin de le faire, ce qui pourrait entacher son image d'association soi-disant favorable aux énergies renouvelables.

Ne nous laissons pas manipuler et regardons ce dossier de manière pragmatique. Tout d'abord, il n'est pas certain que tous les parcs éoliens se fassent. La plupart en sont encore au stade des études de faisabilité et si ces dernières s'avèrent négatives, les parcs ne se feront pas. D'autre part, les éoliennes seront visibles de manière totalement différente selon où on se trouve. Parfois elles seront cachées par des éléments paysagers, parfois par des bâtiments et lorsqu'on s'éloigne elles rapetissent d'autant et deviennent un élément négligeable dans le paysage. Même les célèbres antennes de la Dôle et du Chasseral ont trouvé leur place dans le paysage jurassien.

paysage jurassien.

Notre paysage évolue constamment et ce qui peut paraître choquant aujourd'hui sera peut-être pro-tégé demain. L'association Patrimoine suisse a même fait opposition au démontage d'un vieux télésiège datant de 1950 au Weissenstein (SO) sous prétexte qu'il faisait partie de notre patrimoine. Demain, les éoliennes deviendront aussi un élément de notre patrimoine et le symbole de la transition énergétique qu'a opérée notre société face aux dangers du nucléaire et du réchauffement climatique.

climatique. Si le seul inconvénient des éoliennes est leur impact visuel, alors je suis fière de laisser ces belles machines à nos enfants au lieu de déchets nucléaires ingérables et du CO₂.